

FISCALITE DES DIRIGEANTS ET DE L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE

PUBLIC

Chef d'entreprise

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes notions comptable et fiscale

Evaluation de positionnement au début de la formation Evaluation continue (exercices applicatifs, ateliers pratiques) Evaluation des acquis à la fin de la formation par le formateur ; Évaluation de la qualité de la formation par le stagiaire

OBJECTIF

*A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
Réaliser une étude comparée des différents régimes fiscaux des entreprises et de leurs dirigeants. Conseiller les dirigeants en matière de revenus professionnels.
Optimiser la fiscalité des différents produits de placements (dans l'entreprise et hors de l'entreprise)*

DUREE

30 heures, 5 jours

LIEU DE FORMATION

Voir convention.

DATE

Voir convention.

NOMBRE MINIMUM ET MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

Minimum : 1 - Maximum : 12

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de formation.

SUIVI DE LA FORMATION

Feuille de présence.

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- Mise en évidence des critères de choix par le dialogue avec le groupe
- Présentation d'exemples pratiques
- Remise d'une documentation synthétique

DESCRIPTION

Jour 1

- Présentation des régimes fiscaux applicables aux revenus de l'activité du dirigeant
- Rappel des différents cas de mise en cause de la responsabilité fiscale des dirigeants

Jour 2

- Présentation des règles de déduction des frais professionnels et d'évaluation des avantages en nature
- Présentation des dispositions concernant les entreprises nouvelles implantées dans les zones de redynamisation urbaine et des entreprises implantées dans les zones franches

Jour 3

- Présentation des avantages fiscaux résultant de certaines décisions du dirigeant dans son entreprise
- Présentation des opportunités fiscales en matière d'épargne

Jour 4

- Approche du problème de la transmission de l'entreprise

Jour 5

- Approche de l'aspect international de la fiscalité des dirigeants